RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l’économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 16 novembre 2026

portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy

NOR : ECOM2630771A

Le ministre de l’économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l’arrêté du 20 novembre 2023 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d’État en date du 3 septembre 2026,

Arrête :

Article 1er

Monsieur Bruno COUDERT, vice-président au tribunal administratif de Nancy, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy, à compter du 12 décembre 2026.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l’administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 novembre 2026

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques
Marie-Astrid NICOLAZO de BARMON